FE
REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-27 DU 11 FEVRIER 2013

portant nomination de Monsieur **Wilson Sewanou GBELISSA** en qualité de Conseiller Spécial, Chargé de la mobilisation des investissements israéliens du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n° 2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions organisation, et fonctionnement du cabinet civil du Président de la République ;

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur **Wilson Sewanou GBELISSA** est nommé Conseiller Spécial, Chargé de la mobilisation des investissements israéliens du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 février 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I.-

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - HCJ 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2HCJ 2 PM/CCAGEPPPDDS 4- -AUTRES MINISTERES 27 - SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 – BN-DAN-DLC 3- GCOMB-DGCST- INSAE 3 - BCP- CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-FADESP 3 - UNIPAR-FDSP 2.